

# VIVRE A LABEAUME

## Association pour le développement harmonieux de Labeaume et la protection de son site (Association loi de 1901)

Association agréée dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie  
par les arrêtés préfectoraux n° 95-827 du 21.08.1995

Association locale d'usagers agréée au titre de la loi SRU par arrêté préfectoral n° 2002-184-7 du 30.07.2002

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 12 AOÛT 2009

A 18 heures, dans la salle communale "Le Récatadou", la séance est ouverte.

Un quorum de 56 adhérents présents et de 24 adhérents représentés sur 105 adhérents à jour de leur cotisation ayant été constaté, l'assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 13 août 2008.
- 2 - Rapport d'activités 2008/2009 : présentation et débat, quitus au C.A.
  - Information et diffusion : Site Internet et Bulletins
  - Contacts avec d'autres associations
  - Le PLU
  - Rythme et qualité des constructions
  - Chemins communaux
  - Rivière et assainissement
  - Décharges et casse
  - Eoliennes
- 3 - Comptes 2008/2009 : présentation des comptes, quitus au Trésorier.
- 4 - Projets d'activités 2009/2010:
  - La rivière
  - L'eau et l'assainissement
  - Les chemins
  - La circulation et le stationnement
  - Le séminaire développement durable
  - Autres sujets
- 5 - Budget 2009/2010 : présentation et vote.
- 6 - Conseil d'administration : renouvellement d'un administrateur élu en 2006 (Yann Callot).

Josette JANDARD est désignée comme Présidente de séance. Virginie SUMPFF et Daniel ROCHETTE sont désignés comme scrutateurs des votes .

Claude GUARY accueille et remercie de leur présence les représentants de la municipalité (Gérard MARRON, maire et Jean Claude FIALON, premier adjoint). Il fait part des messages de M. Luc PERRIER, président du syndicat Beaume Drobie, et de M. Yann CHAUWIN, directeur de la Frapna, invités à participer à notre AG et qui n'ont pu se déplacer.

La présentation de diapositives qui a servi de support à l'animation de la séance sera mise en ligne avec une copie du présent compte rendu sur notre site Internet.

## Point 1 : Approbation du compte rendu de la précédente assemblée générale

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 12 août 2008, adressé aux adhérents le 16 octobre 2008 est mis à la disposition des présents, à l'entrée dans la salle n'a fait l'objet d'aucune observation, et est adopté à l'unanimité. A ce sujet il est précisé que les réactions rapides des adhérents, au moment de l'envoi de ce compte rendu seraient probablement plus efficaces pendant que chacun a encore en tête l'AG..

## Point 2 : Rapport d'activités 2007/2008

### **Le contexte**

2008/2009 est resté une année de transition avec l'installation et le développement des activités de la nouvelle municipalité élue en février 2008.

Nous avons noté un peu plus de concertation avec la Commune, mais sans résultats très probants (notamment le problème de la Commission d'Urbanisme à laquelle la Commune refuse d'intégrer notre association en tant que telle, malgré notre double agrément...).

Cette année a été pour notre association fortement marquée par l'ouverture vers d'autres structures et la reconnaissance par d'autres associations

Le contexte de nos interventions a été mieux cadré par le nouveau PLU et (un petit peu) moins menacé du fait de la crise actuelle après des années préélectorales 2007 et 2008 très fortes en pression foncière

Cette année a été cependant une année d'interventions sur des sujets importants et préoccupants : éoliennes, casse, décharge, rivière...

Enfin nous avons noté également avec plaisir la consolidation de notre association: plus d'adhérents, plus de Labeaumoises permanents ou présents durant plusieurs mois sur Labeaume, un peu plus de jeunes actifs

### **Information et diffusion : Site Internet et Bulletin**

Après deux ans de fonctionnement, notre site Internet est maintenant très opérationnel.

Son contenu s'est enrichi cette année de nombreuses rubriques. Nous essayons de réagir le plus rapidement possible et de mettre sur le site un maximum d'informations.

Vous êtes nombreux à le consulter (35.000 visiteurs depuis l'ouverture en mai 2007, 1014 depuis le 6 juin dernier), mais il y a encore trop peu d'interventions sur le forum. Nous avons besoin des avis et de la participation de nos adhérents et de nos visiteurs. Ayez le réflexe « [www.vivre-a-labeaume.org](http://www.vivre-a-labeaume.org) » !!

Merci à Suzanne Allard pour la quantité et la qualité du travail effectué sur le site.

Par contre, nous n'avons rédigé qu'un seul bulletin cette année. Le numéro 25, structuré par un article de fond sur l'eau et l'irrigation, et distribué à 400 exemplaires a été très bien accueilli.

Mais nous manquons encore beaucoup de rédacteurs : merci de vos propositions d'articles et de vos envois de textes.

La difficulté est d'organiser la répartition de nos interventions entre le Site et les bulletins : au premier les informations rapides, au jour le jour, support de la vie quotidienne de l'Association ; aux seconds les articles de fond, support de réflexion ou de débat plus « théoriques »

### **Ouverture au mouvement associatif et adhésions à d'autres structures**

Comme prévu lors de notre assemblée générale de 2008, nous avons adhéré au CAUE de l'Ardèche : et nous avons participé à son assemblée générale en juin dernier. Rappelons que le CAUE conduit beaucoup de travaux intéressants d'étude et de réflexion sur l'environnement, l'architecture et le cadre de vie, notamment sur le développement durable;

Nous avons également adhéré à la fédération FRAPNA – Fédération Rhône Alpes des Associations de Protection de la nature (au plan national, rattaché à France Nature Environnement), qui dispose à Largentière d'une structure bien développée, capable de fournir aide juridique et réglementaire. La Direction locale de la Frapna est venue nous voir sur la commune, et nous avons eu plusieurs contacts et échanges sur les problèmes de casses et décharges sauvages ...; nous avons également bénéficié de nombreuses informations sur les interventions administratives et d'une formation juridique.

Nous avons collaboré, au printemps dernier, avec l'association de défense du site « Qualité de Vie à Grospierres » (qui ressemble un peu par certains côtés à Vivre à Labeaume, contre l'installation d'un casse de caravanes au centre du Village; Le POS est actuellement en cours de révision pour mieux organiser la protection du site central et la meilleure maîtrise des implantations d'activités économiques...

A la suite des menaces d'implantation d'éoliennes industrielles qui se sont manifestées l'an passé sur Laurac, Labeaume et Rosières, nous nous sommes rapprochés d'une association spécifique qui s'est créée à cette occasion (Respect des paysages en Bas Vivarais), et nous avons signé la demande de moratoire éolien pour l'Ardèche (diffusion moratoire national) et nous avons également instauré des contacts avec l'association nationale « Vents de Colère ».

Enfin nous avons pris récemment contact avec l'association « Paysages de France » en vue d'un travail en commun sur affichage et la publicité.

## **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Après plus de sept années de débats, de rebondissements d'approbation et d'abandon de documents divers et souvent contradictoire, la commune dispose enfin depuis juillet 2008 d'un PLU approuvé, applicable depuis septembre 2008 .

Malgré ses nombreuses imperfections, ce PLU est plus précis, plus contraignant , et plus transparent que l'ancien POS. Nous avons donc abandonné l'idée d'un recours suspensif lié à l'urbanisation potentielle de la zone agricole du Bois Saint Martin, devant les risques que l'application de l'ancien POS faisait courir aux paysages.

Nous avons cependant dénoncé clairement une évidente volonté d'urbanisation d'un site naturel, en présentant sur notre site Internet le découpage en lotissement envisagé par les propriétaires, déposé au cadastre à l'époque (juillet 2007 ?) par un géomètre trop pressé, et ce malgré toutes les dénégations préalables. Aujourd'hui, l'opération en question est devenue impossible dans le cadre du PLU, mais nous restons très mobilisés sur ces sujets, de même que sur l'application rigoureuse de l'ensemble du règlement.

En novembre, nous sommes intervenus, sans grand résultat, auprès de la mairie et de l'administration sur un dossier de clôture, engagée sans déclaration ni autorisation dans le périmètre du site classé...

Les faiblesses des administrations devraient nous conduire à définir des priorités dans nos interventions, et à formuler nos recours plus sévèrement.

Ce sujet particulier a entraîné un débat de la part de certains de nos adhérents sur la façon dont nous pouvons procéder pour faire respecter la réglementation : la négociation préalable et la discussion semblent devoir être privilégiée. Le président partage cet objectif et en prend acte mais rappelle que dans le cas évoqué, nous avons été mis devant le fait accompli et qu'il n'y avait plus que le recours à l'administration (qui s'est contentée de demander un dossier de régularisation à posteriori).

Nous devons poursuivre nos efforts :

- sur la bonne gestion et le strict respect du PLU, notamment en matière de qualité environnementale et de rythme de croissance,
- sur l'information concernant les obligations en matière de déclaration préalable ou d'autorisation de construire
- sur les améliorations ponctuelles possibles du PLU (éventuellement par le biais de révision partielle, voire de recours si nécessaire) sur les problèmes non résolus: schéma d'assainissement, protection de l'environnement et du paysage, gestion des zones A et AU, chemins communaux, etc.

## **Rythme et qualité de la construction**

Nous poursuivons depuis maintenant plus de trois ans le suivi et l'analyse des permis et CU déposés et délivrés sur al Commune.

Après la très forte pression souvent signalée depuis trois ans, (anticipation sur l'évolution des zones NB ), on constate un certain ralentissement, certainement lié à la crise :

- 2006 (8 mois): 14 dossiers déposés, 12 permis accordés pour 15 logements
- 2007: 28 dossiers déposés, 15 permis accordés pour 22 logements
- 2008: 21 dossiers déposés, 12 permis accordés pour 22 logements
- 2009 (6 mois) : 8 dossiers déposés, 3 permis accordés pour 5 logements

On retrouve seulement cette année le niveau prévu par le PADD (10 logements/an) !!! Le rythme semble cependant un peu diminuer encore sur la seconde partie de l'été.

Les secteurs concernés restent les mêmes, tous ceux qui ont été classés en UB, malgré la faiblesse de leurs équipements: le Serre de Logère, Laurençon, Lalauze, le long des CD. Ces zones UB se remplissent vite.

Les projets d'extension ou de réhabilitation représentent régulièrement 25 à 30% des dossiers. La proportion a récemment augmenté...

La position de la commune lors de l'instruction semble plus stricte que par le passé: sursis à statuer, reprise de projets après examen par un architecte, publication de préconisations...

Les concessionnaires (SEBA et EDF) semblent plus prudents sur les capacités d'accueil et la police de l'assainissement (SPANC), et donnent plus souvent que par le passé des avis réservés ou défavorables.

MAIS... la forte mobilisation de notre association reste indispensable car:

- les pressions des professionnels de l'immobilier en faveur d'une architecture médiocre restent vives, au motif des faibles couts. Cet argument paraît spécieux, car il justifie en fait un cout foncier plus élevé et des marges confortables.
- l'administration apparaît de moins en moins motivée (ex: réforme des avis conformes de l'ABF, faiblesse des pénalités, « opinion patrimoniale » de l'ABF local).
- le nombre de certificats d'urbanisme reste important : notaires et opérateurs sont de toute évidence aux aguets
- les lotisseurs locaux multiplient les démarches et maintiennent la pression en vue de projets le plus souvent médiocres et spéculatifs.

Nous devons continuer à lutter pour éviter la rapide dégradation du patrimoine et de l'environnement que nous avons su protéger et valoriser.

## **Rivière, eau et assainissement**

### Le nettoyage de la rivière

Samedi 13 septembre 2008... Sur une initiative d'O. Soulas, en collaboration avec deux autres associations de la commune, des Platanes à Peyroche, VAL a animé une promenade/ nettoyage de la Baume, après un été éprouvant pour les rives...

Cette opération a connu un grand succès: 15 canoës, plus de 50 personnes dont 16 enfants, y ont participé ;

Une quarantaine de sacs poubelles de débris plus quelques cadavres de kayacs, une chaudière, des barrières, des ferrailles diverses...ont été récupérés par le camion de la Commune.

Coût de l'opération : 630 euros dont 1/3 à la charge de VAL(+ l'organisation), 40% pour les autres associations, et une subvention de Beaume Drobie, et l'aide technique de la commune.

Une première réussite, à recommencer....dès cet automne, ou sinon au printemps prochain (fin avril si l'étiage actuel se prolonge au détriment des possibilités de navigation).

### La participation aux études du syndicat de rivières

Vivre à Labeaume a été associée par le syndicat Beaume Drobie (au titre du collège « usagers »), au comité de pilotage de l'étude d'un éventuel plan de gestion. La réunion de présentation du diagnostic a eu lieu fin juin

Le diagnostic présenté nous est apparu inquiétant : classements qualitatifs en baisse (DDASS qualité moyenne au niveau du village, voire niveau médiocre), eutrophisation (algues), étiages en baisse, poursuite des prélèvements de matériaux, profil en long en cours d'engrèvement (notamment au pont de Labeaume)

Les conflits d'usage latents se multiplient : problèmes quantitatifs, qualitatifs, fonciers. Des récents exemples ont été signalés sur Labeaume. Notre association a sur ces sujets une position claire : les propriétaires ne sont pas tenu de laisser passer les touristes ...Les collectivités (ou les organismes type Beaume Drobie) doivent jouer les arbitres et favoriser la mise en place de conventions d'usages. Les sites, fragiles et protégés par des périmètres type Natura 2000, ont des capacités d'accueil forcément limitées dont l'aménagement doit tenir compte ...La bétonisation de ces sites est un danger au même titre que la sur fréquentation..Nous sommes inquiets devant l'idée que le site de Labeaume soit pressenti pour aménager un lieu de baignade structurant.

Une prochaine réunion est prévue à l'automne pour l'analyse technique du diagnostic et la mise en place d'une éventuelle étude de gestion.

Nous essaierons également de rencontrer rapidement la municipalité pour faire le point sur les problèmes de gaspillage d'eau potable et sur l'évolution de l'alimentation en eau et de l'assainissement.

## **Eoliennes et énergie**

Ce problème nouveau pour notre commune avait été évoqué lors de la dernière A.G. : il concernait les projets de deux opérateurs (la Compagnie Nationale du Rhône et la société ECOVENT ) à Rosières , Laurac, Labeaume), comprenant de 7 à 11 éoliennes de 126 m de hauteur, soit une hauteur supérieure à la hauteur du plateau par rapport à la RN 104..

Nous avons participé (dans une ambiance clairement hostile au projet...) à la réunion organisée à l'initiative de la Municipalité qui semblait intéressée pour des raisons de taxes,

Nous avons pris une position très réservée sur le système de subvention comme sur le projet local , aux côtés de l'association créée localement.

Depuis, le risque semble s'estomper compte tenu de la faiblesse des vitesses de vents que l'étude aurait fait ressortir ... Mais ce risque reste réel, comme le rappelle J.ZAINA, qui intervient au nom de l'association de défense des paysages de Sud Ardèche : si , à la date du présent compte rendu , la société ECOVENT semble avoir abandonné ses projets, si la commune de Rosières semble avoir pris une position hostile, la position définitive de la CNR n'est toujours pas connue et des études complémentaires sont encore en cours...

Nous nous sommes donc rapprochés de Vent de Colère, association nationale, et avons signé le moratoire ardéchois (proposé par Y.Verilhac, ancien directeur du Parc Naturel Régional )...moratoire qui pourrait devenir national ...

VAL propose la position suivante résumée par un slogan : « L'éolien industriel, dans les zones industrielles ; dans les pays touristiques, de l'éolien domestique !! »

Le photovoltaïque (en quantité raisonnable) nous semble plus adapté et moins gênant pour le plateau de Labeaume.

## **Décharges et casses**

Notre association est intervenue en mars auprès de la préfecture et de la DRIRE, après avoir été alertée en février par les voisins du site concernés, sur la « décharge/casse » (qui était censée être en sommeil??) du plateau (lieu dit les Granges de Mirabel), suite à une soudaine reprise d'activités de stockage et destruction de caravanes, parallèlement, semble-t-il, à l'évacuation de deux stockages très anciens de caravanes sur Peyroche....

A la suite de cette intervention, un déplacement d'un inspecteur de la DRIRE a eu lieu en mai.

Le préfet a pris en juin un arrêté préfectoral ordonnant la cessation d'activités dans un délai de 3 mois, de ce qui est en fait un établissement « classé », ou la demande de conformité dans un délai de 1 mois (a priori non demandée).

A la date de rédaction du présent compte rendu, le préfet vient d'informer la Commune de la confirmation de cet arrêté et de la disparition de cette activité illégale...à suivre...

Par ailleurs, des membres du C.A sont intervenus à Pâques auprès de l'association « Qualité de vie à Rosières, on se décarcasse! » pour l'aider dans la mise en place d'une réponse après agrément d'une activité de casse de caravanes dans un site central . Une modification du POS est en cours dans ce sens.

Nous sommes intervenus également début juillet, sur plainte d'une habitante du secteur auprès de la FRAPNA, auprès de la municipalité de Labeaume et de la Communauté de Communes (M.Charousset, VP Environnement) pour agir contre le développement d'une décharge sauvage en bord de l'Ardèche, sur la route des défilés (CD 4).

Nous attendons des réponses...

### Autres actions

Nous avons participé à de nombreuses réunions : rencontres citoyennes, présence régulière aux réunions du Conseil Municipal, réunions sur la concertation ou l'animation avec la municipalité ...

Nous avons également participé aux activités ou réunions des autres associations de la Commune (Dolmen et patrimoines, Jumelage et animation, Labeaume en musiques)

Nous avons interrogés« Paysages de France » sur la maîtrise de l'affichage et de la publicité..

Nous avons essayé de suivre plusieurs problèmes particuliers soulevés par des adhérents, ce qui n'est pas toujours facile, compte tenu des contradictions parfois difficile à assumer: rappelons que l'action de l'association est toujours basée sur des principes clairs :

- assurer l'égalité des citoyens devant la loi
- privilégier l'intérêt collectif par rapport à l'intérêt particulier
- respecter la réglementation

**A l'issue de cette présentation, après proposition de vote à bulletin secret (non retenue) et mise aux voix, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité moins une abstention, et quitus est donné au Président et au Conseil d'Administration pour leur activité.**

### Point 3 : Rapport financier

Jacques Allard, trésorier, présente alors le rapport financier qui fait apparaître pour l'exercice 2008/2009 un compte d'exploitation de 2511 euros en dépenses et de 3747 euros en recettes avec un excédent d'exploitation de 1236 euros .La trésorerie a connu une augmentation des fonds propres et s'élève à 3872 euros. Le stock est valorisé a hauteur de 356 euros. Ci-dessous le tableau compte de résultats et les mouvements détaillés figurent au présent compte rendu.

ASSOCIATION VIVRE A LABEAUME			
Compte d'exploitation et trésorerie du : 2008-2009			
Dépenses		Recettes	
		Adhésions	1 140,00 €
Confitures	799,55 €	Confitures	1 196,56 €
Repas A.G	440,55 €	Repas A.G	855,00 €
Action rivière du 13-09-2008	630,66 €	Participations extérieures rivière	425,00 €
Photocopies, étiquettes, petit matériel	75,13 €	Produits financiers	80,00 €
Publicité et relations publiques : bulletins	482,60 €	Cartes, galets	50,00 €
AFM Téléthon	50,00 €		
Site Internet	32,29 €		
Total dépenses	2 510,78 €	Total recette	3 746,56 €
Solde positif	1 235,78 €		
Rapprochement bancaire			
Compte crédit agricole ( Epargne) N°55876		compte courant crédit agricole N°60050	
Solde relevé au : 31-07-2008	1917.82 €	Solde relevé au : 31-07-2008	718.69 €
Solde relevé au : 31-07-2009	3000.88 €	Solde relevé au : 31-07-2009	871.41 €
	+1083.06	Ecart	+152.72 €
écart total : +1235.78 €			
solde total : 3872,29 €			
le trésorier : Mr Jacques Allard			
le controleur : Mr Guy Jandard			
Labeaume le : 10-08-2009			
Valorisation du stock au 31/07/2009			
10 cartes à 5 €	50,00 €		
102 confitures à 3 €	306,00 €		
stock total	356,00 €		
Actif net à ce jour	4 228,29 €		

En 2008/2009 nous n'avons pas sollicité de subventions, mais nous devons le faire en 2008/2009, à hauteur d'environ 1500 euros si nous voulons donner un nouvel élan à nos activités, notamment pour le séminaire sur le développement durable.

**Les comptes ont été audités par Guy JANDARD qui a donné son visa. L'examen des comptes ne suscitant pas de questions particulières, il est procédé au vote et les comptes sont approuvés à l'unanimité, à main levée. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion 2008/2009.**

#### Point 4 : Orientations 2008/2009

Il est bien difficile aujourd'hui de tracer un programme complet pour l'an prochain....tout dépendra de la conjoncture, locale et nationale, et de la bonne volonté et de l'intérêt de nos adhérents....des risques que nous verrons se profiler pour notre environnement et notre cadre de vie...

Bien sûr, nous poursuivrons les activités engagées par le passé et nous examinerons avec attention toutes les actions que les adhérents proposeront ou signaleront

Nous vous proposons de réfléchir à quelques axes de travail prioritaires:

- La rivière
- L'eau et l'assainissement
- Les chemins
- La circulation et le stationnement
- L'architecture et l'urbanisme
- Le séminaire développement durable
- ....

#### Le rallye canoë nettoyage de la rivière (2ème édition)

**Objectif :** pour sensibiliser les habitants de la commune à la nécessité de préserver notre rivière, organiser avec la collaboration des autres associations de la commune une journée dont l'objectif serait de nettoyer les berges de la Beaume et de faire participer les jeunes labeaumoises à une journée d'activités de plein air encadrée par les associations

**Action:** une descente de la rivière en canoë de Rosières à Peyroche, sur une journée, avec des arrêts sur toutes les plages accessibles pour ramasser les débris. L'encadrement sera assuré par des adultes volontaires aidés par un Breveté d'Etat. Canoës, pique nique et pot d'arrivée seront financés ou fournis par les associations

**Budget :** à l'étude. Environ 900 euros. Participations de principe acquises des trois principales associations. Journée gratuite pour les enfants de Labeaume de 6 à 16 ans et facturée à moindre coût pour les autres personnes qui souhaiteraient participer.

**Date envisagée:** le samedi 19 septembre (report au 26/09 en cas d'intempéries ou inondation) ou en avril mai 2010 en cas de niveau d'eau insuffisant. Information et inscriptions à partir du 20 août.

#### Le travail sur la rivière avec Beaume Drobie

- participer activement au comité de pilotage de l'étude de gestion,
- fournir des données et des questionnements indépendamment de tout intérêt ou de toute pression extérieure
- intervenir sur les points qui sont pour nous les plus sensibles ou les mieux connus: blocages fonciers, station d'épuration, qualité des eaux,
- poursuivre l'enquête engagée en 2008 sur la fréquentation de la rivière au niveau du chef-lieu
- anticiper et réfléchir aux conséquences techniques et financières d'un éventuel aménagement spécifique sur Labeaume.

#### L'eau et l'assainissement

Poursuivre nos interventions auprès de la commune, du SEBA, de la DDASS pour faire le point sur la situation réelle de la STEP de Labeaume et des propositions d'amélioration.

Faire préciser les conditions d'extension et de raccordement du réseau public d'assainissement.

Etudier les solutions possibles d'assainissement non collectif

Interroger le SEBA sur la mise en place et la police du SPANC

Pousser l'étude du schéma général d'assainissement et analyser les conséquences sur l'évolution à long terme du PLU.

Enquêter sur les conditions d'alimentation en eau sur la commune: coupures, pertes, pression, travaux etc...

Se rapprocher des usagers et des associations spécialisées pour mieux connaître les éléments d'évolution du prix de l'eau et les conditions de gestion à long terme (concession/gestion directe/fermage intéressé)

Nous réclamons sur ces sujets particulièrement difficiles de bénéficier des apports ou réflexions de tout adhérent intéressé.

Prendre contact avec Claude GUARY ou Daniel ROCHETTE

### Les chemins

Nous avons rappelé les deux risques qui se présentent à terme à propos de ce problème de chemin, soulevé il y a déjà plusieurs mois

- Modification sensible de chemins communaux au profit de quelques particuliers sans retombées positives réelles pour la collectivité, voire avec des charges nouvelles
- Disparition des chemins « non automobiles » destinés à la promenade piétonne ou cycliste, ou à l'accès à la rivière.

Ces deux phénomènes sont en voie de généralisation, avec la suppression systématique des chemins d'exploitation au profit de propriétaires privés.

Ils sont contradictoires avec les efforts faits par les collectivités (chargé de mission grande randonnée à la Communauté de Communes, balisages et topo guides...) et avec le souhait de diversifier les fréquentations.

Nous nous élevons contre la procédure acceptée par la Municipalité, qui consiste à laisser l'initiative aux propriétaires privés et tenir compte du fait accompli. Nous avons réaffirmé nos positions concernant le caractère inaliénable du domaine public de voirie communale

L'évocation de ce sujet a entraîné une assez vive réaction de G.MARRON, maire, affirmant que la position prise par la commune était réglementaire et que cette réalisation préalable des travaux sur les chemins concernés avait fait l'objet d'un accord voire d'une proposition de la DDE.

Devant l'impossibilité de traiter de tels points de droit en A.G, nous avons proposé au maire un rendez vous avec la DDE, (*et nous lui avons fin septembre envoyé un courrier rappelant la réglementation et nos positions en la matière : le domaine public communal est inaliénable et imprescriptible...Des délibérations claires et précises et une enquête publique préalables sont obligatoires !*).

Nous poursuivrons donc nos actions sur ce sujet en 2009/2010, en vue d'une remise à plat complète de ces sujets et de leur passage en enquête publique avant toute décision. Nos actions porteront donc notamment sur :

- Le contrôle des conditions dans lesquelles sont (ou ont été) modifiés les chemins communaux:
- L'identification des risques de privatisation, de fermeture et de blocages
- La définition de conventions à proposer aux gestionnaires et aux propriétaires
- La recherche de solutions exemplaires dans la région ou à l'étranger.

### La circulation et le stationnement

Nous souhaitons cette année, compte tenu du difficile été passé non seulement par les riverains mais par tous les usagers du CD 245 privilégier deux axes de réflexion et de travail :

1- La vitesse et la sécurité sur les deux grands axes gérés par le département et la Cde C, dont la forte augmentation de nuisances a été signalée par tous les riverains ces deux dernières années

- Solutions à examiner et à proposer : contrôle renforcé de la vitesse, mise en place de limitations, regroupement des sorties particulières, zone 30, ralentisseurs, interventions de police, notamment l'été, etc...

2- La maîtrise du stationnement au chef-lieu et dans ses environs: inutile de décliner à nouveau le problème et toutes ses conséquences...chaque été, c'est un peu plus difficile

Solutions à examiner et à proposer: redistribution des parkings, stationnement payant réel (gratuité garantie par badge pour les foyers fiscaux de Labeaume), pénalisation réelle des contrevenants, navettes etc...

### Réunion et exposition sur le développement durable

Nous avons envisagé cette activité lors de notre dernière A.G, mais le montage s'est avéré plus compliqué et plus coûteux que prévu .

Nous souhaitons proposer un report cette année soit en novembre, soit à Pâques.

Il s'agit, à partir d'exemples concrets, de décliner les principes du développement durable, dans la gestion à long terme d'une petite commune à vocation résidentielle et touristique, de façon à orienter la réflexion et établir les grandes lignes d'un agenda 21 (ensemble des actions rassemblées sous l'objectif « développement durable »)

Lieu: Le Récatadou et la salle d'exposition sous la mairie

Public: associations, universitaires et chercheurs, élus, etc...sur invitation (60 participants ?)

Besoins: soutien financier et intervenants qualifiés. Le cout serait de l'ordre de 2000 euros .

Six interventions (sous la présidence d'un modérateur( journaliste spécialisé, formateur )sur les principaux thèmes qui peuvent concerner une petite commune touristique d'Ardèche méridionale (environnement, énergie, agriculture, architecture et construction, eau et assainissement, tourisme...)

Apporter des exemples concrets et localisés. Par exemple:

- Des habitants de Labeaume ou des environs parleront de leur expérience dans le photovoltaïque
- Une analyse comparée des coûts environnementaux des différentes formes d'occupation touristique
- Les moyens de gérer au plus près les zones de protection écologiques...
- Les caractéristiques réelles d'une architecture quotidienne durable

En fin de journée, table ronde et discussion avec la salle.

Déjeuner en commun, apéritif et inauguration de l'exposition.

#### Point 5 : Budget 2009/2010

Ce programme se traduit par un projet de budget 2009/2010 d'un montant de 4500 euros, en augmentation d'environ 30% par rapport aux réalisations de cette année. Les dépenses seraient affectées à 52 % aux activités (bulletins, expositions, site Internet, séminaire, rivière) et à 48 % pour le fonctionnement (renforcement de nos relations avec les autres associations, moyens d'information et d'intervention juridiques).

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Fonctionnement</b>			
Cotisations autres assoc . ou fédérations.	200	Cotisations adhérents	1450
Internet et frais postaux	200	Ventes de produits dérivés	1300
Papeterie, petit matériel	100	Ventes repas	750
Achats de denrées	1000	Subventions sur	
Documentation et assistance	500	action Développement Durable	500
<b>Actions</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>5000</b>
Séminaire développement durable	1500		
Exposition	500		
Participation Rallye rivière	300		
Bulletins	600		
Subventions autres associations	100		
<b>Total Dépenses</b>	<b>5000</b>		

Les recettes prennent en compte une demande de subvention de 1500 euros qui sera adressée à la Commune, au CLD et au Conseil général et à la Région. Elles tablent sur un nombre de cotisants un peu plus important (120), et sur une légère augmentation de la cotisation (inchangé depuis niveau de vente de produits dérivés

Proposition d'augmentation du niveau des cotisations

Nos cotisations sont inchangées depuis 4 ans et nous avons besoin de recettes propres pour augmentation nos actions. Il est donc proposé de passer :

- les cotisations individuelles de 12 à 15 euros
- les cotisations familles de 20 à 25 euros

**Le budget 2009/2010 et l'augmentation des cotisations sont adoptés à l'unanimité**

#### Point 6 : Elections au Conseil d'administration.

Il s'agit d'assurer le remplacement d'un administrateur élu en 2006 et donc renouvelable: Yann CALLOT

D'autres candidatures sont les bienvenues dans la mesure où un autre poste reste vacant au sein du CA (statutairement 12 postes)

Seul Yann CALLOT se représente. Le vote à bulletins secrets n'ayant pas été demandé, **Yann CALLOT est réélu à main levée, à l'unanimité.**

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, Josette JANDARD lève la séance à 20 heures 15 et convie l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié suivi d'un dîner préparé par nos chefs habituels sous la conduite de Guy JANDARD, 60 convives y ont participé (alors que la limite avait été fixée à 55 convives !). Brel et Brassens ont accompagné en chansons notre soirée grâce à Bernard BRUEL et Olivier SOULAS, très applaudis.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer, à la clôture de cette réunion, 15 adhésions nouvelles,, ainsi que 4 départs, malheureusement dus à des décès ou à des maladies. Les membres n'ayant pas participé à l'AG ou n'ayant pas encore repris leur carte seront relancés par courrier lors de la diffusion du compte rendu de l'AG. Un objectif de plus de 120 adhérents avant la fin de l'année est envisageable.